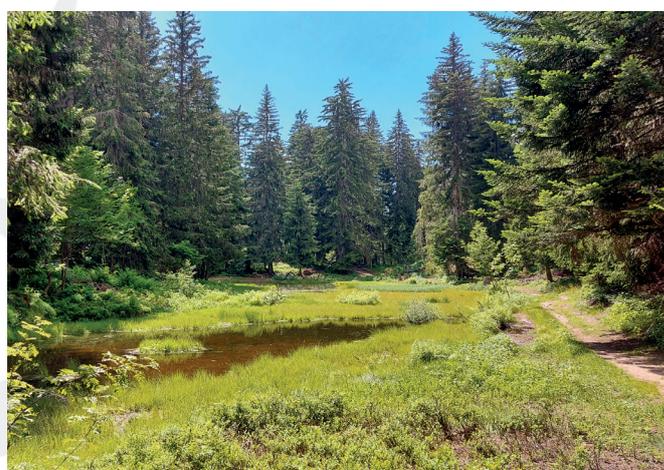


## Gestion des espaces naturels

# De nouvelles étapes dans la labellisation du Plateau de Loëx en "Espace Naturel Sensible" ont été franchies ces derniers mois...

Depuis le printemps dernier, les élus du SIVM du Haut-Giffre, présidé par Gilles Peguet, maire de Taninges et vice-président de la Communauté de Communes, ainsi que les communes de Taninges, Verchaix et Les Gets mènent une démarche de labellisation du Plateau de Loëx en Espace Naturel Sensible (ENS).

Ce site, dont une partie est classée en zone Natura 2000, "présente un intérêt écologique et paysager et offre un potentiel indéniable d'ouverture au public pour la sensibilisation sur ses richesses naturelles et paysagères, et répond à ce titre aux critères d'éligibilité et à la politique des espaces naturels sensibles du département", explique Gilles Peguet.



Ce label n'est pas contraignant pour les propriétaires, les exploitants ou les usagers, "c'est un outil qui permet de bénéficier d'un accompagnement dédié et d'aides financières afin de mener des actions de préservation et de valorisation des milieux naturels en conciliant les activités économiques et récréatifs déjà présentes".

## Une trentaine d'entretiens en face-à-face réalisée avec les partenaires locaux

Depuis le mois de mars, le SIVM du Haut-Giffre, dont le siège est situé à Taninges dans les locaux de la Communauté de Communes, accueille Arnaud Vial dans le cadre d'un stage consacré à l'élaboration du plan pluriannuel de gestion du site, préalable indispensable en vue d'une qualification en ENS.

Dès son arrivée, afin de collecter des données ayant une incidence sur la gestion du site, mais également dans le but d'associer le plus grand nombre d'acteurs à la démarche, **une série d'entretiens a été menée avec les partenaires associés de près ou de loin au Plateau de Loëx**, notamment les services des communes concernées, la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA74), le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie (CEN74 / Asters), le Syndicat Mixte de l'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A), l'Office National des Forêts (ONF), la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, les offices de tourisme, les associations communales de chasse, les accompagnateurs en montagne, les agriculteurs et les éleveurs du secteur... "Ces rencontres avaient pour but de recueillir les attentes et les problématiques que ces acteurs peuvent être amenés à rencontrer sur le site mais aussi de les rassurer et répondre à leurs questions", résume Arnaud Vial.

Par la suite en juin, **deux groupes de travail, réunissant les acteurs locaux, ont permis d'échanger sur les principaux enjeux qui concernent la gestion du Plateau du Loëx** et les actions qui seront menées pendant la durée du plan de gestion, de 2022 à 2027.



## Le plan de gestion devrait être validé en septembre pour une mise en application dès 2022

A la suite de ces entretiens et de ces groupes de travail, **six enjeux forts ont été retenus** (voir ci-dessous), **qui sont venus nourrir la réflexion sur les actions opérationnelles à mener dans le cadre du plan de gestion**. “Actuellement, nous déclinons sous forme de fiches actions les réponses à apporter à ces enjeux, avec un niveau de priorité et une estimation budgétaire pour chacune, en lien avec les services du Département”, indique Arnaud Vial.

Si le planning est respecté, “le plan de gestion devrait être validé au début du mois de septembre par les membres du comité de pilotage au sein duquel on retrouve l'ensemble des partenaires locaux. Une fois ce document finalisé, une convention sera signée avec le département pour préciser les modalités d'interventions dès 2022 dans le cadre de la préservation, de l'aménagement et de la valorisation du site”, conclue Arnaud Vial.

---

### ENJEU N°1 / BIODIVERSITÉ

- > **Enrichir la connaissance scientifique et naturaliste du site**, notamment vis-à-vis des espèces patrimoniales comme le Tétràs Lyre ou la Gélinotte des Bois, avec la possibilité de mettre en défens certains secteurs sensibles pour préserver la quiétude de la faune (hivernage).
- > **Limiter la prolifération des espèces exotiques envahissantes** comme le Rumex ou Solidage géant.

### ENJEU N°2 / PASTORALISME

- > **Pérenniser l'agropastoralisme** par le maintien ou la réouverture de surfaces pâturées tout en accompagnant les alpagistes.

### ENJEU N° 3 / ZONES HUMIDES

- > **Mieux connaître le fonctionnement hydrologique du Plateau de Loëx** et mesurer l'impact des activités humaines.
- > **Préserver et restaurer les zones humides** et les milieux aquatiques.

### ENJEU N°4 / FRÉQUENTATION ET SENSIBILISATION

- > **Mieux connaître la fréquentation sur le site afin de mieux canaliser le flux des visiteurs** et adapter le dispositif d'information et de communication in-situ.
- > **Limiter les dérives liées aux pratiques récréatives** par une simplification de la réglementation pour un meilleur respect.
- > Proposer des supports et des animations pédagogiques pour **sensibiliser les scolaires et le grand public**.

### ENJEU N° 5 / CONCILIATION DES USAGES

- > Mieux encadrer les pratiques humaines sur le site, notamment la cueillette, la randonnée ou le VTT afin de **limiter les conflits d'usage et les dégradations des milieux**.

### ENJEU N°6 / FÔRET

- > **Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière** et améliorer la résilience des forêts face au Scolyte.
- > Impulser une dynamique de gestion forestière pour **endiguer la surcapitalisation**.
- > **Redynamiser la filière bois locale**.



**Plus d'informations** sur la démarche de labellisation du Plateau de Loëx sur [www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)

> Rubriques “Aménager et protéger le territoire > Espaces naturels protégés”

